



Engie / Une facture d'électricité transformée

Par DONC

Bonjour,

Ma toute dernière facture d'électricité Engie comporte une profonde transformation concernant la consommation en Kwh qui la rend, selon moi, totalement illisible.

Jusqu'à présent, ma consommation sur deux mois apparaissait en effet sur une seule ligne. Maintenant il y a au total 4 lignes intitulées chacune Consommation avec des Kwh différents et des prix au Kwh également différents.

Au final, je n'arrive plus à connaître ma consommation sur les deux derniers mois.

Mes questions: 1) cette nouvelle façon de présenter la facture est-elle la conséquence d'une réglementation nouvelle?
2) Les autres opérateurs électricité font-ils de même ? Un aimable intervenant pourrait-il m'expliquer comment connaître sa consommation ?

Cordialement

Par jodelariege

bonjour

c'est difficile de vous répondre sans voir la facture anonymisée

pour savoir exactement sa consommation il suffit de vérifier régulièrement l'index du Linky je le fais tous les jours et le note sur un petit carnet et je n'ai jamais eu de surprise

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il doit y avoir aussi des dates sur chaque ligne...

Hypothèse (qui en vaut une autre)

Si le prix du kwh a changé dans la période, ceci oblige à facturer séparément la conso avant et la conso après.

Donc déjà 2 lignes.

Ensuite si vous avez un barème heures creuses/heures pleines, il y a une facture pour chaque, donc 4 lignes.

Demandez au fournisseur de vous expliquer sa facture.

Par DONC

Merci pour vos deux réponses. J'aurais aimé joindre à ma question ma facture anonymisée.

Quelques remarques:

1) étant depuis des années chez Engie, le prix du Kwh a forcément changé et c'est la première fois que la facture est ainsi présentée. Un vrai travail de polytechnicien !

2) sur ma facture, il y a, non pas des dates, mais des périodes avec un libellé distinct, le nombre de Kwh et le prix du Kwh. Il y a en pratique 4 lignes et donc 4 libellés différents commençant tous par "Consommation".

Mon avis est que, pour quelqu'un de moyennement doué, la nouvelle présentation, malgré les quelques explications données en annexe, est inintelligible.

Je vais donc faire part à Engie de mes interrogations ?

Bonne soirée

Par yapasdequoi

Des périodes c'est "du (date1) au (date2)" il y a donc bien des dates.
La consommation correspond à la différence des index relevés à ces différentes dates.

si le prix du kwh change en cours de période de facturation, il y a forcément une distinction, donc au moins 2 lignes.

et vous ne précisez pas si vous payez une provision mensuelle ou bien selon index réel.

Appelez le service client !

Par DONC

Je vous laisse apprécier la sophistication de la partie Consommation (sur relevé d'index) de ma dernière facture Engie d'électricité de septembre:

- 1) Consommation (période de 9 jours seulement en juillet et non pas sur deux mois mais avec la présentation très simple habituelle)
- 2) Consommation Fourniture (sur une autre période)
- 3) Consommation Acheminement (sur 4 périodes de temps indentiques mais avec Kwh et prix Kwh distincts à chaque fois)
- 4) Consommation Obligations (sur une seule période)

Bonne journée

P.S: pour les choses soient bien claires, je précise une nouvelle fois, que pour chacune de ces périodes facturées, on mentionne des Kwh distincts et un prix de Kwh distinct.

Par yapasdequoi

Une recopie partielle ne sert à rien pour vous répondre.
Appelez le service client.